

## Réunion public Avenue des Martyrs du 27 Mars 2023

### Infos générales

Cette réunion a but d'informer les proches résidents de l'avenue des Martyrs des prochains travaux et le cahier des charges demander par la Commune aux Entreprises.

Le dossier des consultations des entreprises sera bouclé sous quinzaine.

Dés la connaissance de l'entreprise titulaire des travaux une autre réunion d'info plus précise sera organisée, avec description affinée de la méthodologie de réalisation des travaux.

Les travaux devraient démarrer le 21 août 2023.

Durée prévisionnelle : 6 mois non compris la période d'arrêt hivernale et les intempéries.

Nous sommes bien conscients que ces travaux vont provoquer des mécontentements mais il faut passer par la, notre mission est de limiter le délai des travaux.

### Infos sur les travaux

- Avenue des Martyrs est la RD 994B la voie appartient au Département, les aménagements trottoirs, parkings, accotements a la Commune
- Aménagement depuis le Quai des Arts jusqu'à la rue Normandie-Niemen, long 520 ml
- Trvx enfouissement des réseaux secs : Electricité, Télécom, Eclairage public et réhabilitation des eaux humides : AEP, EU et Eaux Pluviales
- Montant prévisionnel 985 000 euros HT pour 60/70 % de subv.
- Non compris la structure chaussée de la fondation au revêtement final .
- Pour mémoire les PL interdits sauf desserte locale, CGR, Bélier, Samse, Dastrevigne, Rouny et Cars Pinet. Dérogations possibles auprès du Dept 05

### Détails des travaux

- Sens Veynes- Grenoble et Rive Gauche = Pharmacie / Rive Droite = Cabinet Médical
- Aménagement autour du RP de l'accès piétons : Trottoir Deux roues et demi, puis devant tabac et l'agence immobilière et dans la continuité le Parvis de la Poste
- Réduction de l'anneau du Rond Point
- Trottoir en Rive D de 1,5 ml en enrobé noir depuis le Quai des Arts jusqu'à chez Simiand et reprise dans les mêmes proportions des trottoirs et accotements en Rive G.
- Largeur de chaussée finale de 6,20 ml en moyenne, ralentissement obligatoire lors croisements de PL
- Maintien des places de stationnement de part et d'autre de la chaussée comme actuellement
- Au niveau des tennis : enfouissement des poubelles, pose mini gabions en pied de talus, îlots d'espace vert, etc..Amélioration de cette espace.
- Reprise de tous les réseaux : sous chaussée on va reprendre les canalisations d'alimentation AEP et EU et les branchements de chaque abonné. De la même façon les alimentations Elec et Télécom et les branchements de chaque abonné.
- Difficultés supplémentaires : Rase du trou de Jouques et Rase de la Piscine et Canal du Plan le long de la chaussée dont franchissements fréquents pour les divers branchements
- Pour mémoire la commune maîtrise les réseaux humides pour l'électricité et télécom le GC est réalisé par la Commune mais pour les câblages c'est le SYME et ORANGE qui maitrise..Avec des temps de réaction pas toujours maîtrisés.
- Candélabres identiques a ceux du Quai des Arts

### Méthodologie d'exécution des travaux

- Les travaux se feront sous coupure totale de circulation des VL, seul l'accès au cabinet médical sera possible mais uniquement pour les secours et les personnes à mobilité réduite. ---
- Depuis les QdA jusqu'à la descente de la Gare.

Gain de temps, plus aisé techniquement et économiquement plus avantageuse.

- La circulation piétonne sera maintenue, mais restera délicate.
- Décaissement de la chaussée en pleine largeur (6ml) et à moins 80 cm et ensuite pose des réseaux en tranchée en fond de fouille.
- Travaux par tronçons et remblaiement au fur et à mesure. La circulation des VL sera délicate car les têtes de regards ne seront pas à la cote.
- Une déviation depuis la montée de la Gare sera organisée en circulation alternée avec des feux tricolores
- Les Veynois pourront circuler par le tunnel de Rouny (Quartier du Plat et Saint Marcellin), Super-Veynes et aussi certainement des reports de circulation et stationnement par les rues des maisons neuves et Amélie Reynaud (sens de circulation à mettre en place).